

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue le **4 février 2020**, à 19 h 30 à la salle communautaire, située au 1038 route de la Seigneurie, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Évelyne Castonguay
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #5 - Monsieur Gervais Pelletier
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Sont absents à cette séance:

Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Monsieur Stève Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-02-16

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 8 janvier 2020
- 4 - LÉGISLATION
 - 4.1 - Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
- 5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 5.1 - Approbation des comptes payés au cours de janvier 2020
 - 5.2 - Approbation des comptes de février 2020
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Contribution financière - Corps de Cadets de la Marine Royale Canadienne J.E. Bernier

- 6.2 - Contribution financière - Prix de fin d'année du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
- 7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ
 - 7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE
 - 8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon
 - 8.2 - Adoption du rapport annuel 2019 en sécurité incendie
- 9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE
 - 9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier
 - 9.2 - Demande d'aide financière pour l'entretien de la Route verte en 2020-2021
 - 9.3 - Estimations préliminaires pour les travaux de voirie prévus au programme PIIRL en 2020
 - 9.4 - Attestation des travaux de voirie - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
- 10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ
 - 10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay
 - 10.2 - Rapport annuel 2018 sur la gestion de l'eau potable
- 11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE
 - 11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay
 - 11.2 - Acceptation du budget de l'Office régional d'habitation de L'Islet pour 2020
- 12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE
 - 12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud
- 13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-02-17

3.1 - Séance ordinaire du 8 janvier 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

4 - LÉGISLATION

4.1 - Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux

Conformément à l'article 360.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2), les membres du Conseil municipal déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour la période 2019-2020.

5 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2020-02-18

5.1 - Approbation des comptes payés au cours de janvier 2020

Il est proposé par monsieur Gervais Pelletier et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes qui ont été payés au cours de janvier 2020 pour un montant de 18 073,62 \$.

Adopté à l'unanimité.

2020-02-19

5.2 - Approbation des comptes de février 2020

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par le trésorier pour le mois de février 2020 pour un montant de 59 085,30 \$.

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

6 - CORRESPONDANCE

2020-02-20

6.1 - Contribution financière - Corps de Cadets de la Marine Royale Canadienne J.E. Bernier

ATTENDU QUE le Corps de Cadets de la Marine Royale Canadienne J.E. Bernier de L'Islet offre aux jeunes de notre région la possibilité de participer à des activités stimulantes;

ATTENDU QUE l'objectif principal du Corps de Cadets est de contribuer au développement d'une citoyenneté responsable et respectueuse de son prochain;

ATTENDU QUE le Corps de Cadets doit amasser les fonds nécessaires à son bon fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Diane Renaud et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 50 \$ au Corps de Cadets de la Marine Royale Canadienne J.E. Bernier de L'Islet.

Adopté à l'unanimité.

2020-02-21

6.2 - Contribution financière - Prix de fin d'année du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

ATTENDU QUE le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière sollicite l'appui financier de la Municipalité afin d'aider à l'achat de volumes et autres prix destinés à souligner les succès scolaires mais aussi le travail constant, la bonne conduite, la participation et le sens des responsabilités des élèves, dans le cadre de la cérémonie de remise des *Prix de fin d'année* qui se déroulera à La Pocatière le 4 juin prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 75 \$ au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour les *Prix de fin d'année 2019-2020*.

Adopté à l'unanimité.

7 - DOSSIER DE LA MRC ET DE LA MUNICIPALITÉ

7.1 - Point d'information - Monsieur André Simard

Monsieur André Simard explique qu'une personne de la firme chargée de procéder à la vérification des états financiers de la municipalité pour l'année 2019 a été présente à la mairie une bonne partie de l'avant-dernière semaine. Normalement, les états financiers en question devraient être présentés aux conseillers en séance de travail à la fin du mois et déposés à la prochaine réunion du conseil municipal, le 3 mars 2020.

Quelques informations sont également communiquées au sujet des taxes en retard de paiement et des opérations de rappel effectuées au cours des dernières semaines, initiatives qui ont permis de diminuer de manière notable le montant total des taxes impayés en date de janvier 2020. On rappelle que dans plusieurs cas, ces démarches permettent de prendre des ententes de remboursement souples et appropriées. Présentement, aucun des montants dus à la municipalité ne correspond à des taxations antérieures à 2019.

Concernant la Seigneurie, monsieur Simard confirme que la demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) pour la restauration de la roue du moulin a été complétée et envoyée la semaine dernière. On rappelle brièvement le montage financier du projet : 164 k\$ confirmés du MCC; 33 k\$ confirmés du milieu (Seigneurie, Desjardins, municipalité); et 133 k\$ demandés au FARR. Une réponse est attendue à la fin du mois de mars 2020, si elle est positive tout le financement du projet pourra être considéré comme attaché. On ajoute également que les rénovations à la maison du meunier (toiture, fenêtres, etc.) représentent le prochain dossier prioritaire des immobilisations à la Seigneurie. Un premier rapport d'architecture est attendu au cours des prochaines semaines et un nouveau programme de subvention à destination des municipalités propriétaires d'immeubles patrimoniaux a été identifié.

En terminant, monsieur Simard communique un certain nombre d'informations concernant : l'évolution du dossier de la démolition de l'ancienne tannerie; les sujets abordés lors de la rencontre organisée par le député fédéral avec les maires de la région le 22 janvier dernier; la rencontre de la députée-ministre Marie-Eve Proulx avec le conseil des maires de la MRC le 10 janvier. Quelques mots sont également échangés au sujet de l'activité *Nuit de la lecture* tenue à la Bibliothèque des Aulnaies le 11 janvier dernier, accompagnés de félicitations à toute l'équipe des organisatrices de l'événement.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ INCENDIE

8.1 - Point d'information - Monsieur Claude Hudon

Monsieur Claude Hudon explique que le directeur général, la secrétaire-trésorière adjointe ainsi que lui-même participeront à une journée de formation stratégique en sécurité civile organisée par le Service intermunicipal de sécurité incendie, le jeudi 6 février 2020 à La Pocatière. Un bref rapport verbal sera présenté lors de la prochaine réunion du conseil.

2020-02-22

8.2 - Adoption du rapport annuel 2019 en sécurité incendie

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, les autorités locales et régionales chargées de l'application des mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que rédigé, le rapport annuel 2019 préparé par la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité.

9 - SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET VOIRIE

9.1 - Point d'information - Monsieur Gervais Pelletier

Rien à signaler.

2020-02-23

9.2 - Demande d'aide financière pour l'entretien de la Route verte en 2020-2021

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies met à la disposition des personnes intéressées, une piste cyclable et des chaussées désignées;

ATTENDU QUE la Municipalité est éligible au Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) - Volet 3 : Entretien de la Route verte et de ses embranchements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Bérard et résolu à l'unanimité :

- de confirmer, au Ministère des Transports du Québec, que la longueur des aménagements cyclables faisant l'objet de la demande d'aide financière est de 1,2 km de chaussées désignées et de 2,924 km de piste cyclable;
- de certifier au Ministère que l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

Adopté à l'unanimité.

2020-02-24

9.3 - Estimations préliminaires pour les travaux de voirie prévus au programme PIIRL en 2020

Il est proposé par monsieur Gervais Pelletier et résolu à l'unanimité d'accepter les estimations préliminaires pour les travaux de voirie prévus au programme PIIRL en 2020.

Adopté à l'unanimité.

2020-02-25

9.4 - Attestation des travaux de voirie - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 18 157 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gervais Pelletier et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies atteste la validité des coûts reliés aux travaux de voirie pour l'année 2019 qui s'élèvent à 189 913 \$.

Adopté à l'unanimité.

10 - EMBELLISSEMENT, HYGIÈNE DU MILIEU ET COLLECTIVITÉ

10.1 - Point d'information - Madame Évelyne Castonguay

Madame Évelyne Castonguay présente quelques statistiques concernant l'évolution du tonnage des matières résiduelles et du recyclage entre 2018 et

2019. Elle explique qu'en ce qui concerne les ordures par exemple, celles-ci ont diminué de 64 tonnes en 2019 par rapport à 2018 (i.e. -15 %). Concernant le recyclage, celui-ci a aussi diminué : de 10 t entre 2018 et 2019 (i.e. -9 %). Seulement dans le cas des ordures, considérant les coûts finaux de transbordement et d'enfouissement à environ 200\$/t, il est question ici d'une économie de l'ordre de 13 k\$ en 2019.

Quelques informations sont également communiquées au sujet de la mise en place très prochainement d'un comité environnement : plusieurs jeunes personnes ont manifesté leur intérêt, une première rencontre est planifiée à la fin de février ou au début de mars, une publicité sera insérée dans le prochain bulletin *Le Jaseur*.

2020-02-26

10.2 - Rapport annuel 2018 sur la gestion de l'eau potable

Il est proposé par madame Évelyne Castonguay et résolu à l'unanimité d'accepter le *Rapport annuel 2018 sur la gestion de l'eau potable* qui a été présenté par monsieur Éric Moreau, responsable des travaux publics, lors de la dernière réunion du conseil municipal, le 8 janvier 2020 (au point 10.2).

Adopté à l'unanimité.

11 - FAMILLE, LOISIRS ET BIBLIOTHÈQUE

11.1 - Point d'information - Monsieur Maxime Castonguay

Monsieur Castonguay étant absent, ce point à l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance.

2020-02-27

11.2 - Acceptation du budget de l'Office régional d'habitation de L'Islet pour 2020

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'accepter le budget de l'Office régional d'habitation de L'Islet pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

12 - CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME ET SEIGNEURIE

12.1 - Point d'information - Madame Diane Renaud

Madame Diane Renaud fait rapport de la dernière réunion du Comité consultatif de la culture et du patrimoine (CCCCP) et de ses principaux dossiers : les démarches pour préserver une mémoire des lieux et des pratiques en lien avec l'ancienne tannerie et le projet de révision et de mise à jour de la politique culturelle de la municipalité (2007). Elle explique également que la nouvelle carte touristique 2020 - qui fait aussi office de dépliant informatif - est pratiquement terminée, et que les modalités de l'appel à projets « *initiative citoyenne/gestion participative* » seront publiées très prochainement, sans doute dans le prochain bulletin *Le Jaseur*.

En complément d'information, monsieur André Simard partage l'information à l'effet qu'il a été mis en contact avec madame Pierrette Maurais de la Société historique et d'archives de la Côte-du-Sud. Celle-ci l'a assuré de l'intérêt et de la disponibilité de cette organisation pour collaborer à tout projet portant sur la mémoire de la tannerie, tout comme elle lui a confirmé la publication d'un éventuel numéro du bulletin de la société historique, *Le Javelier*, sur l'histoire des tanneries à Saint-Roch, une histoire antérieure à la famille Bouchard et qui remonte aussi loin que la seconde moitié du 19^e siècle.

13 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

13.1 - Point d'information - Monsieur Gérald Bérard

Monsieur Gérald Bérard partage un certain nombre d'informations au sujet de la dernière réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), du retour à la normal avec le retour au travail de notre inspecteur municipal en bâtiment, et d'autres points qui feront l'objet d'une rubrique dans le prochain bulletin *Le Jaseur*.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

15 - VARIA

Aucun sujet ajouté à l'ordre du jour.

2020-02-28

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20 h 30.

Adopté à l'unanimité.

André Simard, maire

Stève Dionne, dir. gén. & sec.-trés.